

Programme de construction durable en Andalousie (PICSA)

Agence Andalouse de l'énergie, conseil de l'Andalousie [Espagne]

Contexte

Avec l'entrée en vigueur du décret-loi 1/2014, du 18 mars 2014, qui régit le programme de promotion de la construction durable en Andalousie, le gouvernement Andalou facilite le rendement de l'épargne, l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les bâtiments existants, depuis le 1er avril 2014. Les incitations accordées dans le cadre de ce programme s'adressent aux citoyens, y compris aux communautés de propriétaires et coopératives d'habitation, encourageant les actions qui favorisent les économies d'énergie, améliorent l'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables dans les bâtiments, à travers l'exécution de remise en état et d'adaptation pour des installations plus efficaces.

Description et objectifs principaux

Le programme de construction durable est une combinaison de mesures économiques (subventions et incitations) et d'actions réglementaires, fiscales et de formations qui visent, grâce à des économies d'énergie et aux énergies renouvelables, plusieurs éléments :

- ✚ Promouvoir la réhabilitation énergétique des bâtiments et la réhabilitation urbaine,
- ✚ Assurer l'amélioration de la compétitivité des entreprises du secteur de la construction,
- ✚ Créer des emplois qualifiés et réduire la pauvreté énergétique.

Le programme est élaboré avec un partenariat public-privé et la participation des entreprises, surtout des PME, en liaison avec l'agence Andalouse de l'énergie, qui assure la gestion et le traitement des mesures incitatives, facilitées par des procédures administratives plus efficaces, pour les utilisateurs finaux.

Au total, au sein de ce programme, il y a plus de 8.300 entreprises collaboratrices issues de toute l'Andalousie. Le but du projet est de mettre en place une économie sobre en carbone et un modèle de construction plus durable et respectueux de l'environnement, conformément aux objectifs de l'UE.

Implantation

Le programme se décompose en trois principales actions :

1. Mise en œuvre d'un accord d'intéressement pour la construction durable en Andalousie, géré par l'agence Andalouse de l'énergie. Il doit permettre de faciliter la réhabilitation des bâtiments existants, par le biais d'économies d'énergie, de mesures d'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables (supérieures à 70 % dans certaines maisons).
2. Mise en place d'une ligne de financement par le biais de fonds renouvelables pour les entreprises (FEDER), gérés par l'agence pour l'innovation et le développement de l'Andalousie. Outre les subventions, cette ligne facilite l'accès aux financements, par le biais de l'Initiative JEREMIE (Joint European Resources for Micro to Medium Enterprises), pour les collaborateurs d'entreprises partenaires du programme afin de promouvoir la revitalisation de ces sociétés, ainsi que la mobilisation des ressources financières autant que possible vers ce secteur.

3. Création de la « table ronde pour la construction durable » à travers un processus participatif. Plus de 70 experts de différentes disciplines ont activement travaillé ensemble sur la mise en commun des connaissances et des expériences, autour de six thèmes différents liés à la construction : compétitivité, offre et demande, efficacité et énergies renouvelables, innovation, emploi et législation. En conséquence, un plan de développement pour la construction durable et la réhabilitation, reprenant les objectifs du programme Horizon 2020, a été élaboré, et plus de 90 lignes d'actions ont été définies.

Les principaux résultats du programme :

- ✚ Le travail effectué pour améliorer l'efficacité énergétique dans les bâtiments a conduit à une réduction de la production de 85.000.000 tonnes de CO2 et à des économies d'énergie, soit environ 36 000 tep/an, l'équivalent de la consommation de 2,3 millions d'ampoules et 138 millions de cycles de machines à laver,
- ✚ Environ 17.000 nouveaux emplois ont été créés grâce à des actions menées dans le cadre du programme,

Bénéfices attendues :

- ✚ 280 millions € devraient être épargnés dans la facture énergétique,
- ✚ Les mesures contenues dans le plan de développement sont censées générer jusqu'à 80.000 nouveaux emplois au cours des cinq prochaines années. Afin que cela se produise, 529 millions € de fonds supplémentaires ont été alloués jusqu'en 2020.



Copyright: Junta de Andalucía

Budget

Le coût du projet est de 15.000 € avec un retour sur investissement de 5 ans.

Délais

Début : 03/2014 - Fin : 12/2015

Contacts

Joaquin VILLAR RODRIGUEZ

Email: joaquin.villar@juntadeandalucia.es

Project web: <https://www.agenciaandaluzadelaenergia.es/ciudadania/programa-de-impulso-la-construccion-sostenible-de-andalucia/>

Agency web: <https://www.agenciaandaluzadelaenergia.es/>

Disclaimer : This project has been funded with support from the European Commission. The sole responsibility for the content of this factsheet lies with the authors. It does not necessarily reflect the opinion of the European Union. Neither the EASME nor the European Commission are responsible for any use that may be made of the information contained therein.



This project has received funding from European Union's Horizon 2020 research and innovation programme under grant agreement No 695923

